

1915 ANCIAUX Emile Eugène Aimé

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom	Anciaux	
Prénom	Emile Eugène Aimé	
Grade	soldat de 2 ^e Classe	
Corps	162 ^e Régiment d'Infanterie R.I	
N ^o Matricule	02631	au Corps. — CL 021
	602	au Recrutement d'Avesnes
Mort pour la France le	23 Janvier 1915	
à	La Harazée, Marne	
Genre de mort	tué à l'ennemi	
Né le	1 ^{er} Mai 1881	
à	Le Cateau	
Arr ^o municipal (p ^r Paris et Lyon), à déclarer sur N ^o		
Cela n'est pas à remplir par le Corps		
Jugement rendu le 1 ^{er} Août 1915, par le Tribunal de Le Cateau, acte ou jugement transcrit le 2 ^{er} Septembre 1915 à Le Cateau (Marne)		
N ^o du registre d'état civil 334-708-1221 [26431]		

Né le 1^{er} mai 1881 à 15 heures à Le Cateau.

Profession Mécanicien

Domicilié à Montay puis, dès le 26 février 1907, domicilié à Le Cateau, 13 rue d'En Bas.

Fils de Anciaux Lucien Wilfrid, mécanicien, 30 ans (O1851).

Et de Vignol Alcidie Julie, sans profession¹, 22 ans (O1859). ¹ Noté cabaretière au mariage de son fils

Domiciliés à Le Cateau, rue Carville puis domiciliés à Montay au mariage d'Emile

Marié, âgé de 25 ans, le 24 novembre 1906 à 17 heures, à Le Cateau.

Avec Boudoux Elvire, rentrayuseuse², 30 ans.

² Rentrayuseuse: qui sait coudre bord à bord deux tissus en faisant disparaître la couture.

Née à Le Cateau le 28 février 1876

Fille de Boudoux Alfred Joseph, journalier, 64 ans (O1842)

Et de Denise Victoire Marie Joseph, ménagère, 64 ans (O1842)

Domiciliés à Le Cateau

Enfants Boudoux Madeleine, née le 21 janvier 1901, reconnue et légitimée Anciaux.

Bureau de recrutement d'Avesnes (Nord)

Matricule 602 Classe 1901

Grade et corps: Soldat de 2^e classe au 162^e Régiment d'Infanterie

Mort pour la France Tué à l'ennemi le 23 janvier 1915, à l'âge de 34 ans, à La Harazée (Marne)

Transcription N°13 à Montay

Sépulture Nécropole Nationale de Saint-Thomas-en-Argonne, (Marne), tombe N° 2003.

Monument aux Morts de Le Cateau

Détail du service Ajourné en 1902 et 1903; Reconnu apte au service en 1904; Dispensé car ainé de 7 enfants; Incorporé soldat de 2^e classe, le 14 novembre 1904 au 84^e R.I; Envoyé dans la disponibilité le 23 septembre 1905; Certificat de bonne conduite accordé; Périodes d'exercice du 24 août au 20 septembre 1908 et du 18 avril au 4 mai 1911 au 84^e R.I; Rappelé le 02 août 1914, passé au 162^e R.I le 10 décembre 1914; Tué à l'ennemi le 23 janvier 1915 à La Harazée (Marne).

Morphologie: Cheveux châtain ; yeux gris; front ordinaire; nez moyen; bouche moyenne; menton rond; visage ovale; taille 1m65; Degré d'instruction générale 3.

N° 13 Acte de transcription de Décès de ANCIAUX Emile

Attendu que des documents produits résultent la preuve que le soldat Anciaux Emile Eugène Aimé du 162^e régiment d'infanterie a été tué à l'ennemi le vingt janvier mil neuf cent quinze, Que dans ces conditions il y a lieu de reconnaître comme constant ce décès. Par ces motifs, dit qu'il est constant que le dit soldat Anciaux Emile Eugène Aimé du 162^e régiment d'infanterie n° matricule 02631, né à Le Cateau le premier mai mil huit cent quatre vingt un, de Lucien Wilfrid et de Alcidie Julie Vignol, domicilié à Montay (arrondissement de Cambrai) est décédé "Mort pour la France", à La Harazée, commune de Vienne le Château, le vingt janvier mil neuf cent quinze. Dit que le présent jugement tiendra lieu d'acte de décès au sus nommé et ordonne qu'à cet effet il sera transcrit sur les registres de décès de Vienne le Château, lieu du décès, ainsi que sur ceux de Montay (Cambrai) lieu du dernier domicile, et ce aussitôt que les circonstances le permettront, dans tous les cas dès la cessation des hostilités. Dit aussi que mention du dit décès sera faite sur les registres des décès des dites communes pour l'année mil neuf cent quinze en marge de l'endroit où aurait dû être inscrit et transcrit l'acte non dressé. Ainsi fait et jugé à l'audience publique du Tribunal où étaient présents: M.M Robé, Président, Girod, Juge, Hennechez, Juge à Chalons, délégué pour siéger au Tribunal, Lepelley-Fonteny, Procureur de la République et Bernard, Greffier (signé) Robé et Bernard. En conséquence, le Président de la République Française, mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution, au Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de 1^{re} instance d'y tenir la main. A tous Commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. Le Greffier du Tribunal (signé) Bernard. Du treize août mil neuf cent dix sept. Décès soldat Anciaux. République Française. Au nom du peuple Français. A Messieurs les Présidents et Juges composant le Tribunal de Sainte

Menehould, le Procureur de la République expose: Vu les articles 89 et suivants du Code Civil et la loi du 3 décembre 1915; Vu la lettre de M. le Ministre de la Guerre et les pièces jointes; Que de ces pièces et notamment d'un P.V de déclaration de décès dressé à Mourmelon le Grand (Marne) le huit novembre mil neuf cent quinze par le lieutenant Gauchotte du 162^e régiment d'infanterie sur la déclaration de Maurice Thellier soldat brancardier au dit régiment et d'un procès verbal de constatation de décès dressé le vingt trois janvier mil neuf cent quinze sur le champ de bataille à La Harazée par l'officier d'administration Charles Godin ainsi que des autres renseignements émanés du Ministère de la guerre, il semble résulter que le soldat Emile Eugène Aimé Anciaux du 162^e régiment d'infanterie né le premier mai mil huit cent quatre vingt un à Le Cateau (Nord) est mort pour la France à La Harazée, commune de Vienne le Château, le vingt janvier mil neuf cent quinze. Qu'il y a lieu de tenir ces faits pour constant dans une constatation judiciaire du décès qui tiendra lieu d'acte d'Etat civil. Qu'il y aura lieu pour le Tribunal d'ordonner que la transcription du jugement tenant lieu d'acte de décès sera, conformément à la loi, transcrit tant sur les registres de l'Etat civil de Vienne le Château, lieu du décès, commune située sur la ligne de feu, que sur les registres de la commune de Montay (Nord) lieu du dernier domicile du décédé, situé en territoire envahi. Qu'il y aura lieu d'ordonner également que mention du jugement et de la transcription sera faite dans les mêmes conditions aussitôt que possible en marge des registres, à la date du décès. En conséquence, le Procureur de la République requiert qu'il plaise au Tribunal: Reconnaître comme constant le décès du soldat Emile Eugène Aimé Anciaux du 162^e régiment d'infanterie né le premier mai mil huit cent quatre vingt un à Le Cateau (Nord). "Mort pour la France" à La Harazée, commune de Vienne le Château le vingt janvier mil neuf cent quinze. Dire que le jugement à intervenir tiendra lieu d'acte de l'Etat civil et sera transcrit à sa date tant sur les registres de l'Etat civil de Vienne le Château que sur ceux de Montay (Nord) et ce aussitôt qu'il sera possible. Dire que mention du jugement et de la transcription sera faite en marge des registres à la date du décès. Fait au Parquet de Sainte Menehould, le onze août mil neuf cent dix sept. Le Procureur de la République (signé) Lepelley-Fonteny. Transcrit le deux septembre mil neuf cent vingt et un dix heures, par Nous, Emile Glorieux, Maire de Montay. Suit la signature du Maire.

Localisation du lieu du décès



La Harazée Département de la marne, Arrondissement de Sainte Menehould, Canton de Ville-sur-Tourbe, Commune de Vienne le Château

Morts au même endroit

Catillon: Demarez Henri, Benazech René; **Le Cateau:** **Anciaux Emile**, Denhez Adolphe, Leclercq Fernand, Mersse Henri; **Le Pommereuil:** Corrier Jules;

Etaient au même régiment

Landrecies: Berlaimont Jules; Druez Charles; **Le Cateau:** **Anciaux Emile**, Decaux Gustave, Delattre Adalbert, Leclercq Fernand; **Mazinghien:** Copain Alfred;

Historique et combats du 162^e Régiment d'Infanterie en 1915

En 1914 Casernement ou lieu de regroupement à Verdun; Il fait partie de la 84^e brigade d'infanterie, 42^e division d'infanterie, 6^e corps d'armée; A la 42^e D.I. d'août 1914 à déc. 1916 puis à la 69^e D.I. jusqu'en nov. 1918; Constitution en 1914: 3 bataillons; 3 citations à l'ordre de l'armée; Fourragère verte ;

1914 Pierrepont, bois de Goëmont, combat de Grand-Champ, pertes de 700 hommes, Château et ferme de Remenoncourt (24 août) puis retraite: Bois de Bulson (27août); Bataille de la Marne (6 – 13 sept.): Saint-Prix, Soizy aux Bois, pertes de 900 hommes, et Villeneuve-lès- Charleville (5-8 sept.), Châlons-sur-Marne, Mourmelon (13/09), Aubérive puis secteur de Reims (sept.-oct.): La Pompelle; Bataille des Flandres (nov.-déc.): Nieuport, cote 60, Zillebecke, Steenstraate, pertes de 1000 hommes.

1915 Argonne (janv.-juil.): bois de la Gruerie, La Harazée, Fontaine-Madame (fév.), le Ravin Sec; Bataille de Champagne: secteur de Saint-Hilaire-le-Grand, attaque de la Butte du Mesnil, bois 372 (25-30 sept.)

1916 Bataille de Verdun: secteur Bras-Louvemont (mars) puis le Mort-Homme (avril), Thiaucourt (mai); Lorraine (juin-août) forêt de Paroy puis bataille de la Somme (sept.-nov.): Rancourt, les Portes de Fer puis bois de Saint-Pierre-Vaast

1917 Aisne (janv.-avril): secteur de Berry-au-Bac; Aisne: attaque secteur Berry-au-Bac: ferme Mauchamp, Courtine du Choléra, tranchée de Wutzbourg (16 avril), bois du Sous-Marin, pertes de 1100 hommes; Verdun (juil.-sept.): Les Chambrettes, ferme des Caurières, bois de Chaume puis Lorraine (janv.-mai): La Hazelle

1918 Marqueglise, cote 116, ferme Porte, ferme des Loges (9-12 juin), pertes de 1000 hommes; Aisne: Mont de Courmelles (juil.), faubourgs de Soissons (août): Saint-Waast, Saint Médart, plateau de Crouy puis Lorraine (sept.-oct.): Mousson, Manhoué.

JMO du 162^e RI

Cote 26 N 702/6 page 14
Journée du 23 janvier 1915

Vers 9h30, les Allemands dirigent sur le saillant de Marie Thérèse un violent bombardement (77 et explosifs) avec que sur les tranchées plus au N. occupées par la 7^e Cie. Immédiatement après, ayant compris que le tir de notre artillerie ne leur dérangeait pas, les Allemands pénétrant dans le saillant de Marie Thérèse et repoussent les 6^e et 7^e de la partie du poste 2^e ligne.

Le mouvement du 7^e entraîne le repli de notre 2^e Bataillon sur notre 2^e ligne et même sur la gauche sur la 3^e ligne.

2 Bataillons du 7^e qui dépassent au-delà des 2^e et 3^e Bataillons furent amenés en toute hâte pour contre-attaquer, mais les différentes contre-attaques échouent après des pertes très sensibles.

Des contre-attaques furent également tentées par 2 Bataillons du 16^e Régiment de Chasseurs mais sans succès, perturbés.

Pour la soirée, le 2^e Régiment occupe les tranchées de 4^e ligne ayant en arrière de lui un bataillon du 7^e dans les tranchées de 3^e ligne dépourvues de ligne.

Le 2^e Bataillon à droite ne subit aucune attaque, mais cherche par ses feux à détourner l'attaque ennemie sur notre centre et notre gauche.

Le 4^e Régiment quitte Flavigny et prend à établir à la Côte 211 où il arrive à 11h.

Effectif : 42 Officiers - 2022 Hommes.

Le Lieutenant Allard-Maub est cité à l'ordre de l'Armée (Ordre Général N° 95). "Mortellement frappé au moment où il délogait l'ennemi de la section".

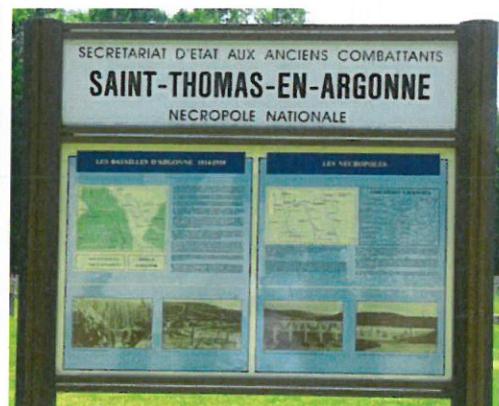
Deux contre attaques menées lundi le matin à 4h par une Bé de 16^e B^e de Châtillon sur la crête du Saillant de Marœuville l'autre à 15h30 par une Bé de 161^e sur nos anciennes tranchées de 2^e ligne échouent -

A partir de 18h, le 20 B^e est remplacé en 2^e ligne par 3 Bé de 161^e et va contourner à Flavigny après l'état Major du Régiment 3^e B^e sans changement -

Le 1^{er} B^e est toujours à la Côte 211 -

Effectif : 37 Officiers - 7867 hommes

1^{er} Lieut Maillard - Gri ou blessé et prisonnier - 2nd Lieut Latt - Gri - 3rd Lieut Parent - Gri ou blessé et prisonnier - 4th Lieut. Gri blessé Chez de Musique Charlet - blessé -



Sources: Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @ chtimiste.com; Mairie de Le Cateau; Mairie de Montay; Photos sépulture: Daniel Lefebvre; Cartographie IGN Géoportail.

